

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
Institut national de formation supérieure des cadres De la jeunesse
et des sports de Constantine Route de la pépinière Constantine

Avis d'attribution provisoire

De l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales 03/2026

N.I.F : 000025019058249

- Conformément aux dispositions de la loi N° 23/12 DU 18 moharem 1445 correspondant au 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.
- Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 15/247 DU 2 Dhou EL Hidja 1436 Correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementions des Marchés publics et de délégation de service public.

Le directeur de l'Institut national de formation supérieure des cadres de la jeunesse et des sports route de la pépinière de Constantine informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales 03/2026

PROJET : (Diagnostic, et suivi réhabilitation de l'institut national de formation supérieure des cadres de la jeunesse et des sports).

Et Qu'à l'issue de la réunion d'ouverture, et d'évaluation des offres ce projet est provisoirement attribué au soumissionnaire suivant :

N°	Soumissionnaires N° d'identification fiscale	Montant proposé de l'offre en DA TTC	Montant rectifié de l'offre en DA TTC	Note technique	Note financière	Critère d'attribution
w 01	BET Groupement B K B NIF 171 25 0400 937 144	1 152 000,00 DA	1 152 000,00 DA	55	30	meilleure Note globale NG=85

Tout soumissionnaire contestant ce choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la direction de L'INFS/CJS De Constantine Dans un délai de dix(10) jours qui suivent la première publication du présent avis d'attribution provisoire dans les quotidiens nationaux, B O M O P et la presse électronique

Aussi les soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités de se rapprocher du service contractant au plus tard 03 trois jours à compter de la première parution dans les quotidiens nationaux, B O M O P et la presse électronique

SIGNATURE